Invitation à une activité de formation continue

Titre : Prise en charge de la ménopause - Atelier sur les pathologies de l'épaule

No d'activité : 96490

Date : vendredi le 07 novembre 2025

Lieu : Hôtel Alt Quartier Dix30

Coordonnées : 6500, boul. de Rome, Brossard - Salle Rouge

Objectifs

Prise en charge de la ménopause

Après ce programme, les participants seront en mesure :
- Examiner le tableau clinique diversifié des symptômes de la ménopause et leur incidence sur la qualité de vie;
- Déterminer quand et comment prendre en charge les symptômes de la ménopause en fonction de leur gravité et de leur impact sur la qualité de vie de la patiente;
- Souligner les stratégies de prise en charge et les options de traitement appropriées fondées sur les lignes directrices cliniques et les progrès récents dans la recherche.

Atelier sur les pathologies de l'épaule

Après cet atelier, les participants seront en mesure :
- Résumer la prise en charge des principales pathologies musculosquelettiques du membre supérieur: capsulite, syndrome d'abutement, déchirure de la coiffe des rotateurs, bursites, tendinites, syndrome douloureux régional complexe et arthrose
- Procéder à l'examen clinique de l'épaule
- Réviser les principales chirurgies de l'épaule

Président de séance : Dr Richard Dumouchel

Horaire

2025-11-07	13:00	14:30	Conférence	Prise en charge de la ménopause (CEM-316)	Dre Marie-Claude Tanguay, gynécologue
2025-11-07	14:30	14:45	Pause/Repas		
2025-11-07	14:45	16:15	Conférence	Atelier sur les pathologies de l'épaule	Dr Louis-David Raymond, chirurgien orthopédique

ACTIVITÉ EN PRÉSENTIEL SEULEMENT - Aucun dîner ne sera servi - Pause-café seulement

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à cette activité, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité à 50 participants.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 15 % du total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L’Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l’agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d’activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d’éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d’une subvention à visée éducative de Astellas et Pendopharm

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l’évaluation de l’activité au https://evaluation.fmoq.org ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à https://padpc.fmoq.org

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.